Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

I.	Estimation des résultats 2017	p.4
II.	Présentation consolidée	p.6
III.	DOB 2018 – Budget Principal	p.10
IV.	DOB 2018 – Budget Annexe Tranche II	p.23
V.	DOB 2018 – Budget Annexe Bâtiments à Vocation Economique	p.25
VI.	Programmation pluriannuelle – AP/CP	p.29
VII.	Etat de la Dette	p.33
VIII.	Rapport des Ressources Humaines	p.46
IX.	Etat d'avancement du schéma de mutualisation	p.53
X.	Présentations comptables des budgets	p.56
	Glossaire	p.60

DOB 2018

I. ESTIMATION DES RESULTATS 2017

Afin de reprendre les résultats 2017 dans le rapport sur les orientations budgétaires (ROB), il convient de les estimer puisque l'exercice 2017 n'est pas clos. Ainsi, les chiffres retenus sont issus du niveau de réalisation et de la comptabilité d'engagement à la date du 19 janvier 2018 (il est à noter que les engagements de fonctionnement ont été considérés en rattachement de charges ou de produits et non en reports de crédits) et ne sont donc pas définitifs. En grisé se retrouvent les lignes reprises en 2018.

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION, DES RESULTATS ET DES AFFECTATIONS DE TOUS LES BUDGETS 2017
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY-SUR-SEINE

Sect°	Objet	*Formules*	**BUDGET PRINCIPAL**	**AERODROME 2EME TRANCHE**	**BAT ECO**	***TOTAL***
Fonctionnement	Dépenses	*a*	5 441 250.74	2 772 815.11	1 245 010.29	*9 459 076.14*
	Recettes	*b*	5 695 057.64	2 773 734.55	1 245 010.29	*9 713 802.48*
	Résultat de l'exercice	*c=b-a*	253 806.90	919.44	0.00	*254 726.34*
	Résultat reporté N-1 / ligne 002 N	*d*	1 297 493.26	6 995.75	0.00	*1 304 489.01*
	Résultat de clôture	*e=c+d*	1 551 300.16	7 915.19	0.00	*1 559 215.35*
	Restes à réaliser à reporter en dépense	*f*	0.00	0.00	0.00	*0.00*
	Restes à réaliser à reporter en recette	*g*	0.00	0.00	0.00	*0.00*
	Solde des restes à réaliser	*h=g-f*	0.00	0.00	0.00	*0.00*
	Résultat final	***i=e+h***	**1 551 300.16**	**7 915.19**	**0.00**	***1 559 215.35***
Investissement	Dépenses	*A*	1 798 448.08	2 758 209.99	4 994 595.78	*9 551 253.85*
	Recettes	*B*	1 201 245.73	2 758 209.99	6 360 651.83	*10 320 107.55*
	Résultat de l'exercice	*C=B-A*	-597 202.35	0.00	1 366 056.05	*768 853.70*
	Résultat reporté N-1 / ligne 001 N	*D*	2 446 548.97	0.00	44 106.55	*2 490 655.52*
	Résultat de clôture / ligne 001 N+1	*E=C+D*	1 849 346.62	0.00	1 410 162.60	*3 259 509.22*
	Restes à réaliser à reporter en dépense	*F*	674 866.31	0.00	0.00	*674 866.31*
	Restes à réaliser à reporter en recette	*G*	128 925.48	0.00	0.00	*128 925.48*
	Solde des restes à réaliser	*H=G-F*	-545 940.83	0.00	0.00	*-545 940.83*
	Résultat final	***I=E+H***	**1 303 405.79**	**0.00**	**1 410 162.60**	***2 713 568.39***
	Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement / ligne 1068 N+1	*1068=-I (si I négatif)*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*
	Affectation en report à nouveau de fonctionnement ou d'exploitation (solde disponible) / ligne 002 N+1	*002=e-1068*	*1 551 300.16*	*7 915.19*	*0.00*	*1 559 215.35*
	Résultat de l'exercice total	*=c+C*	*-343 395.45*	*919.44*	*1 366 056.05*	*1 023 580.04*
	Résultat de clôture total	*=e+E*	*3 400 646.78*	*7 915.19*	*1 410 162.60*	*4 818 724.57*
	Disponible net	***=i+I***	**2 854 705.95**	**7 915.19**	**1 410 162.60**	***4 272 783.74***

DOB 2018

II. PRESENTATION CONSOLIDEE

1. Vision globale

Le budget consolidé 2018 (propositions nouvelles 2018 plus estimation des reports 2017) qui vous est présenté s'élève à 29 219 557€. Le détail par section vous est présenté ci-dessous :

	Opérations réelles hors flux croisés		**Opérations d'ordre**		**Flux Croisés**		**Total**	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 543 604	9 330 619	8 038 015	5 251 000	600 000	600 000	15 181 619	15 181 619
Investissement	8 773 899	5 986 884	5 236 000	8 023 015	28 039	28 039	14 037 938	14 037 938
TOTAL	**15 317 503**	**15 317 503**	**13 274 015**	**13 274 015**	**628 039**	**628 039**	**29 219 557**	**29 219 557**

Après retraitements des opérations d'ordre (sans incidence financière) et des flux croisés (remboursement de l'avance du budget principal par le budget Tranche II, ainsi que la subvention d'équilibre au budget Bâtiments Economiques), le budget s'élève à 15 317 503 €.

Après retraitement des dépenses stockables du budget Tranche II en investissement, la nouvelle répartition des opérations réelles hors flux croisés par section laisse apparaître 5 461 522 € de dépenses de fonctionnement et 7 992 719 € de recettes de fonctionnement.

	Opérations réelles hors flux croisés	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 461 522	7 992 719
Investissement	9 855 981	7 324 784
TOTAL	15 317 503	15 317 503

Répartition par section des <u>dépenses</u> en %age

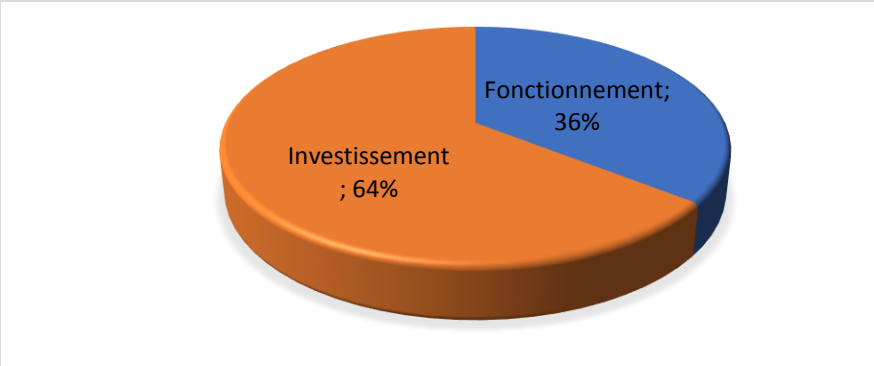

La situation excédentaire de ce budget s'obtient en raison de la reprise anticipée des résultats antérieurs qui s'élève à :

1 559 215 € pour les excédents de fonctionnement,

3 259 509 € pour les excédents d'investissement (constitués essentiellement par l'encaissement d'emprunts pour les Bâtiments économiques).

Ainsi, la nouvelle répartition hors résultats antérieurs peut se résumer à :

	Opérations réelles hors flux croisés	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 461 522	6 433 504
Investissement	9 855 981	4 065 274
TOTAL	15 317 503	10 498 778

Répartition par section des <u>recettes</u> en %age

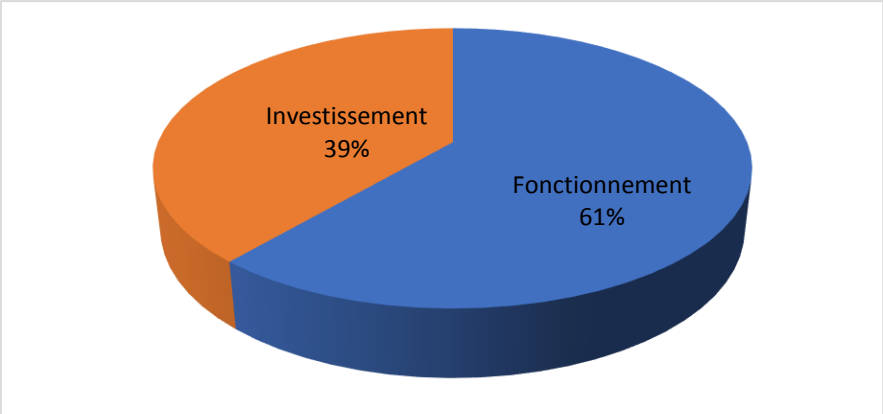

Il découle de ce dernier tableau les taux d'évolution suivants :

	Evolution ROB 2017/ROB 2018	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	-3.50%	6.12%
Investissement	-22.85%	-53.35%
TOTAL	**-16.91%**	**-28.95%**

2. Présentation par budget

Le budget principal affiche un montant de dépenses de 9 054 754 € et représente ainsi 59% de la totalité des dépenses. Les budgets Tranche II et Bâtiments Economiques représentent respectivement 9% et 32% des dépenses.

	Opérations réelles hors flux croisés	
	Dépenses	Recettes
Budget principal	9 054 754	9 626 715
Tranche 2	1 317 776	1 345 815
Bâtiments économiques	4 944 973	4 344 973
TOTAL	15 317 503	15 317 503

Répartition par budget des dépenses en %age

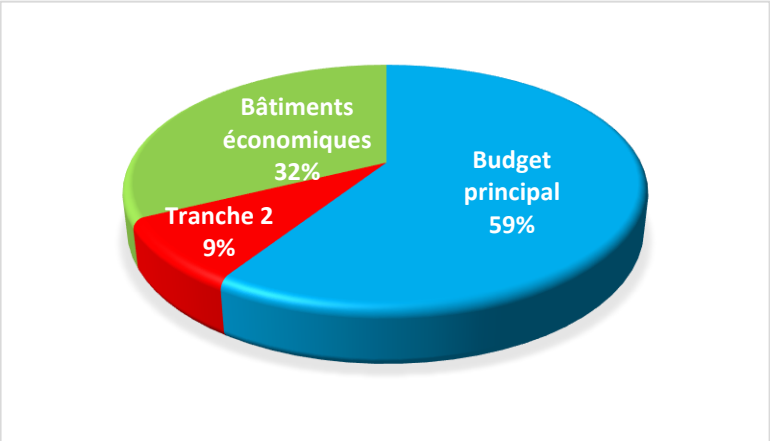

DOB 2018

III. BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal (y compris les flux croisés) s'élève à 9 654 754 € en dépenses et 6 254 108 € en recettes réelles. **L'équilibre s'obtient par la reprise des résultats qui s'élèverait à 3 400 646 €.**

	Opérations réelles	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 315 412	5 334 794
Investissement	4 339 342	919 314
TOTAL	9 654 754	6 254 108

1. La section de fonctionnement

a) Les recettes

Les recettes de fonctionnement attendues s'élèvent à 5 334 794 €, soit une augmentation de 0,96 % par rapport au BP 2017.

RECETTES	2017	2018	Evol.
013 Atténuation de charges	36 556	12 790	-65,01%
70 Produits des serv., du domaine et ventes…	331 120	290 500	-12,27%
73 Impôts et taxes	4 298 545	4 297 493	-0,02%*
74 Dotations et participations	429 016	487 541	+13,64%
75 Autres produits de gestion courante	174 326	175 170	+0,48%
Total des recettes de gestion courante	**5 269 563**	**5 263 494**	**-0,12%**
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	14 700	71 300	+385,03%
Total des recettes réelles de fonctionnement	**5 284 263**	**5 334 794**	**+0,96%**

*L'estimé 2017 était supérieur au réel encaissé. En 2018, l'estimation devrait être plus conforme.

- Le chapitre « 013 Atténuations de charges » 12 790 €
  - remboursements sur rémunérations de personnel 12 790 €.

- Le chapitre « 70 Produits des services… » 290 500 €
  - dont rachat de matières suite à la collecte sélective 142 300 €,
  - dont redevance d'enlèvement des OM 88 000 €,
  - dont refacturation de personnel à la Ville de Romilly 21 600 €,
  - dont centre de vacances de Géraudot 20 000 €,
  - dont emplacements et gestion courante de l'aire d'accueil 7 000 €,
  - dont autres prestations de services des lignes régulières 4 500 €,
  - dont hypothèque péril 4 000 €,
  - dont divers 3 100 €.

- Le chapitre « 74 Dotations et participations »,
  hors compensations fiscales 459 875 €
  - dont participations diverses au titre des recyclables (Eco-emballages, Eco Folio…) 163 800 €,
  - dont participation de l'Etat et de la Région pour l'OPAH 58 640 €,
  - dont participation de L'Etat pour les CAE 48 000 €,
  - dont participations CAF, CEJ… pour le RIAM 34 500 €,
  - dont participation au titre de l'aire d'accueil (CC du Nogentais, CAF) 31 000 €,
  - dont participations diverses au titre des déchets (DEEE, Eco-DDS…) 28 000 €,
  - dont participation pour le COSEC 25 985 €,
  - dont subvention de l'Etat pour la maîtrise d'ouvrage urbaine et sociales 17 000 €,
  - dont participations pour Géraudot 9 000€,
  - dont FCTVA 5 000 €,
  - dont subvention contrat ville pour la MIR 1 450 €,
  - dont DGF 37 500 €.

L'année 2017 est marquée par une DGF au titre de la contribution au redressement des finances publiques prévisionnelle négative. Et elle a impacté les allocations de compensations en les diminuant. L'année 2018 devrait suivre le même modèle.
Le tableau ci-dessous retrace nos montants de DGF perçus depuis 2014 :

					Estimation
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
DGF	**222 011**	**132 608**	**47 978**	**-18 006**	**-18 006**

- Le chapitre « 75 Autres produits de gestion courante », 175 170 €
  - dont loyers de la centrale solaire 113 000 €,
  - dont loyers COSEC 23 270 €.
  - dont locations du centre de Vacances de Géraudot 23 000 €,
  - dont revenus COP et AOT 12 000 €.
  - dont loyers panneaux publicitaires 2 600 €.
  - dont loyers Air Model Club 1 300 €

- Le chapitre « 77 Produits exceptionnels », 71 300 €
  - Dont annulation d'un mandat sur l'exercice antérieur 70 000 €
    (Diagnostic pyrotechnique et frais de dépollution Aéromia payé en 2017 par le budget principal et remboursé par la Tranche II en 2018)

- La fiscalité 2 315 193 €

Notre panier de ressources fiscales est toujours constitué de :

- ✓ la taxe d'habitation (TH),
- ✓ des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB),
- ✓ la cotisation foncière des entreprises (CFE) et celle de zone,
- ✓ la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- ✓ la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM),
- ✓ l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER),
- ✓ et le fonds de péréquation des recettes fiscales.

Aucune augmentation des taux de fiscalité intercommunaux est simulée dans ce DOB.

La revalorisation des valeurs locatives inscrites dans le projet de loi de finances 2018 n'étant pas définitif, il est proposé de retenir 1,1%. Ainsi, certaines de nos ressources fiscales (TH, TFPB,TFPNB, CFE et CFE de zone) subiront cette revalorisation.

Concernant les autres ressources fiscales les montants proposés sont les suivants :

- ✓ la CVAE pour 136 442 € conformément à une prévision des services de l'Etat,
- ✓ la TASCOM pour 36 322 € conformément à une prévision des services de l'Etat,
- ✓ l'IFER pour 23 310 € conformément à une prévision des service de l'Etat,
- ✓ le fonds de péréquation des recettes fiscales pour 129 982 € conformément aux dernières notifications des services de l'Etat.
- ✓ le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle pour 10 000 €

Concernant les « 4 taxes », il vous est donc proposé d'inscrire un produit fiscal sans augmentation des taux. Vous trouverez ci-dessous le détail du calcul par taxes.

Libellé	Bases 2017 définitives	Bases 2017 revalorisées de 1,1% selon LF	Taux 2017 (%)	Taux 2018 (%)	Pdt fiscal prévisionnel 2018 (€)
TH	16 433 621	16 614 391	5,42	5,42	900 500
TFB	16 251 217	16 429 980	5,07	5,07	833 000
TFNB	678 076	685 535	3,18	3,18	21 800
CFE	5 311 273	5 369 697	3,30	3,30	177 200
CFE de zone	332 346	336 001	13,88	13,88	46 637
Produit Fiscal Prévisionnel 2018					1 979 137
Produit Fiscal encaissé en 2017					1 957 769
Produit Fiscal Prévisionnel 2017 (inscrit au BP 2017)					1 990 324

- La TEOM 1 982 300 €

  Dans l'attente de la notification des bases la prévision de TEOM est limitée à l'augmentation des bases issue de loi de finances soit 1,1%. Ainsi, le montant proposé est de 1 982 300 €, comme détaillé ci-dessous :

Libellé	Base 2017 définitive	Base prévisionnelle 2017 revalorisée de 1,1%	Taux 2017 (%)	Taux 2018 (%)	TEOM prévisionnel 2018 (€)
TEOM	14 523 940	14 683 704	13,50	13,50	1 982 300

- Les compensations fiscales 27 666 €

  Seules des compensations au titre de la TF, de la TH et de la CET sont prévues.

La section de fonctionnement de ce budget est équilibrée par le virement à la section d'investissement pour 1 360 682 €. La section d'investissement s'équilibre sans besoin d'emprunt.

b) Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement attendues s'élèvent à 5 315 412 €, soit une augmentation de 2,42% par rapport à 2017.

DEPENSES	2017	2018	Evol.
011 Charges à caractère général	2 305 116	2 128 015	-7,68%
012 Charges de personnel	1 667 592	1 812 400	+8,68%
014 Atténuation de produits	101 599	162 867	+60,30%
022 Dépenses imprévues	0	10 000	NS
65 Autres charges de gestion courante	1 105 230	1 192 380	+7,89%
Total des dépenses de gestion courante	**5 179 537**	**5 305 662**	**+2,44%**
66 Charges financières	5 000	4 000	**-20,00%**
67 Charges exceptionnelles	5 200	5 750	+10,58%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	**5 189 737**	**5 315 412**	**+2,42%**

- Le chapitre « 011 Charges à caractère général » 2 128 015 €
  - dont Environnement 1 231 250 €,
  - dont Transports 67 700 €,
  - dont Développement économique 81 450 €,
  - dont Aire d'accueil des gens du voyage (gestion, fluides…) 72 570 €,
  - dont Centre de Vacances de Géraudot 66 275 €,
  - dont COSEC 63 650 €,
  - dont Médiathèque 66 190 €,
  - dont Services Généraux (Hôtel Communautaire et assurances) 67 900 €,
  - dont PLUI / PERIL 11 500 €,
  - dont Ressources Humaines (formations, honoraires) 25 900 €,
  - dont Communication 33 510 €,
  - dont OPAH 77 200 €,
  - dont Logiciels et Télécommunications 68 000 €,
  - dont secrétariat général 38 800 €,
  - dont Aérodrome (entretien, honoraires, assurance…) 24 350 €,
  - dont PEM 6 500 €,
  - dont Aire de grand passage (diagnostic archéologique) 32 000 €,
  - dont Maison de la Justice et du Droit (MJD) 27 350 €,
  - dont RIAM 15 310 €,
  - Dont tourisme 24 410 €.

Pour l'exercice 2018, une diminution de 7,68% est donc proposée.

- Le chapitre « 012 Charges de personnel » 1 812 400 €
  - dont refacturation agents ville de Romilly sur Seine 5 500 €,
  - dont refacturation agents communes membre 2 000 €.

  Ce chapitre inclut les charges de personnels mutualisés avec la Ville de Romilly sur Seine. Pour l'exercice 2018, et au vu des consommations de crédit de 2017 une augmentation de 8,68% par rapport à la prévision 2017 est donc proposée.

- Le chapitre « 014 Atténuations de produits » 162 867 €
  - fonds national de garantie individuelle de ressources 21 168 €,
  - fonds de péréquation des ressources intercommunales 141 699 €.

  Pour l'exercice 2018, une augmentation de 60,30% est donc proposée.

- Le chapitre « 022 dépenses imprévues » 10 000€.

- Le chapitre « 65 Autres charges de gestion courantes » 1 192 380 €
  - dont subvention d'équilibre au budget bâtiments économiques 600 000 €,
  - dont contributions (SDEDA, démoustications, PETR,SDEA, SDDEA) 204 500€,
  - dont subvention au titre du fonctionnement de la piscine 155 000 €,
  - dont indemnités des élus, frais de mission et formation 81 380 €,
  - dont subvention aux associations (Mission Locale, Refuge SOS Romilly chiens, altitude 10000, SMATB,…) 65 000 €,
  - dont subvention aux porteurs de projets (Contrat de Ville) 38 000 €,
  - dont subventions aux permanents (MJD) 35 500 €,
  - dont partenariat office de tourisme du Nogentais 6 000 €,
  - dont Prime à la Création (S.E.I.) 4 800 €,
  - dont divers 2 200 €,

- Le chapitre « 66 Charges financières » 4 000 €
  - Intérêts d'emprunts pour le COSEC 4 000 €.

- Le chapitre « 67 Charges exceptionnelles » 5 750 €

Au vu du montant des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement hors résultat de fonctionnement reporté, l'autofinancement affiche 19 382 €.

Nota Bene : Les dotations en amortissement du budget principal en 2018 représente un montant de 550 000 € pour 472 000 € en 2017.

2. La section d'investissement

a) Les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 919 314 €, en diminution de 40,31% par rapport à 2017.

RECETTES	2017	2018	Evol.
13 Subvention d'investissement	798 793	645 249	-19,22%
16 Emprunt et dettes assimilées	2 310	3 000	+29,87%
204 Subvention d'équipement versées		100	NS
Total des recettes d'équipement	**801 103**	**648 349**	**-19,07%**
10 Dotations, fonds divers et réserves	350 000	114 000	-67,43%
27 Autres immobilisations financières	388 978	28 039	-92,79%
024 Produits des cessions			
Total des recettes financières	**738 978**	**142 039**	**-80,78%**
Report		128 925	NS
Total des recettes réelles d'investissement	**1 540 081**	**919 314**	**-40,31%**

- Les recettes d'équipement (chapitre 13) 645 249 €

Région

OPAH 55 000 €

Parking de la gare 212 000 €

DETR

Aire de grand passage 312 400 €

Centre de Vacances de Géraudot 3 980 €

Parking de la gare 31 150 €

Transport 10 000 €

DSIL

Transports 20 000 €

FIPH

MIR 719 €

- Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) 3 000€

  Cette inscription se décompose en 3 000 € de dépôts de garantie.

- Le FCTVA (chapitre 10) 114 000 €

- Les subventions d'équipements versées (chapitre 204) 100 €

  Cette inscription correspond à une subvention aux bénéficiaires OPAH

- Les autres immobilisations financières (chapitre 27) 28 039€

  Cette inscription correspond au remboursement par le budget Tranche II au Budget Principal de l'avance versée en 2017 suite aux ventes de terrains.

b) Les dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 339 342 €. Elles augmentent de 9,90% par rapport à 2017.

DEPENSES	2017	2018	Evol.
20 Immobilisations incorporelles (sf 2014)	307 600	103 048	-66,50%
204 Subvention d'équipement versées	446 000	350 500	-21,41%
21 Immobilisations corporelles	1 005 980	302 670	-69,91%
21 Immobilisations corporelles AP	93 698	291 598	+211,21%
23 Immobilisations en cours	451 600	1 627 100	+260,30%
23 Immobilisations en cours AP	1 521 039	633 460	-58,35%
Total des dépenses d'équipement	**3 825 917**	**3 308 376**	**-13,53%**
16 Emprunts et dettes assimilées	23 080	23 000	-0,35%
26 Participations et créances rattachées	20 200	323 100	+1499,50%
27 Autres immobilisations financières	79 310	0	-100,00%
020 Dépenses imprévues		10 000	NS
Total des dépenses financières	**122 590**	**356 100**	+190,48%
Report		674 866	NS
Total des dépenses réelles d'investissement	**3 948 507**	**4 339 342**	**+9,90%**

- Les dépenses d'équipement

Chapitre 20	**103 048,00 €**
Logiciels Hôtel communautaire	1 000,00 €
Logiciels médiathèque	8 460,00 €
Etudes parc animalier	5 000,00 €
Frais d'appel d'offres Aire de grand passage	3 600,00 €
Etudes PLUI et PLU autres communes	32 000,00 €
Annonces et insertions	5 500,00 €
Etudes Signalétique	500,00 €
Etudes Transport	1 000,00 €
Finances (réserve)	45 988,00 €
Chapitre 21	**302 670,00 €**
Hôtel communautaire et service communication	5 000,00 €
Médiathèque	47 820,00 €
dont fonds documentaire	41 450,00 €
Développement économique	1 650,00 €
Environnement	42 800,00 €
Géraudot	7 000,00 €
RIAM	400,00 €
Acquisition Station de captage à Pars les Romilly	1 000,00 €
Aire de grand passage (acquisition de terrains et frais)	35 500,00 €

Panneaux Signalétique	11 000,00 €
Finances (réserve)	150 000,00 €
MJD	500,00 €
Chapitre 21 AP	**291 598,00 €**
Plateforme Environnemental (acquisition terrains du budget Tranche II)	78 448,00 €
Parking de la gare	3 000,00 €
Benne	210 150,00 €
Chapitre 23	**1 627 100,00 €**
Hôtel communautaire (protection et sécurisation)	7 500,00 €
Réserve incendie mutualisée	10 000,00 €
Aéromia (protection bassin)	17 700,00 €
Déchetterie	80 000,00 €
Réserve (service finances)	590 000,00 €
Géraudot (mise aux normes)	25 200,00 €
Aire de grand passage (travaux et prestations intellectuelles)	822 700,00 €
Transport (aménagement des arrêts de cars)	74 000,00 €
Chapitre 23 AP	**633 460,00 €**
Plateforme environnemental	100 000,00 €
Parking de la gare (travaux et prestations intellectuelles)	533 460,00 €

- Les subventions d'équipement (chapitre 204)

Chapitre 204	**350 500,00 €**
dont bénéficiaires façade	7 000,00 €
dont OPAH	100 000,00 €
dont aide à l'investissement pour le Commerce et l'Artisanat	30 000,00 €
dont PAV enterrés	50 000,00 €
dont projets éducatifs Environnement	1 500,00 €
dont Points de regroupement OM	15 000,00 €
dont RIAM (chauffage fonds de concours ville)	20 000,00 €
dont Rocade Sud (étude de faisabilité)	17 000,00 €
dont fonds de concours aux communes membres	110 000,00 €

- Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) 23 000 €

  Cette prévision se décompose en 3 000 € de restitution de dépôts de garantie et 20 000 € de remboursement du capital de l'emprunt du COSEC.

- Participations et créances rattachées à des participations (chapitre 26) 323 100 €

  Cette inscription se décompose en 2 900 € en parts sociales de la SEMTAC, 20 200 € en part de l'Agence France Locale (2ème année sur 3) et 300 000 € en participation d'une SPL.

DOB 2018

IV. BUDGET ANNEXE TRANCHE II

Ce budget annexe gégé en hors taxe s'élève à 1 345 815 € en dépenses et 1 337 900 € en recettes réelles. Viennent s'ajouter 7 915 € de reprise des résultats. Aucun report n'est prévu pour ce budget. Ainsi, ce budget présente un équilibre de 0€.
Il faut souligner que ce budget annexe est marqué par l'intégration de l'extension de la zone Jacquard.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 097 082	1 337 900
Investissement	248 733	0
TOTAL	1 345 815	1 337 900

1. Les dépenses

- AP extension de la Zone Jacquard 978 082 €,
- Divers 90 961 €,
- Remboursement de l'avance du BP 28 039 €

2. Les recettes

- Ventes de terrains sur la Tranche II 1 279 400 €,
  - SNCF 1 000 000 €,
  - VASM reliquat vente à soi-même pour le bâtiment 2 200 m² 79 400 €,
  - Autres ventes de terrains 200 000 €,
- VASM vente à soi-même d'1 HA de la zone Jacquard pour PFENVT 58 500 €,

La section de fonctionnement de ce budget est équilibrée d'un part, par le virement à la section d'investissement pour 1 346 733 € et sans besoin d'emprunt.

DOB 2018

V. BUDGET ANNEXE BATIMENTS A VOCATION ECONOMIQUE

Ce budget annexe géré en hors taxe s'équilibre à 4 944 973 € en dépenses et 3 534 810 € en recettes réelles (y compris la subvention d'équilibre du budget principal). L'équilibre s'obtient par la **reprise des résultats qui s'élèvent à 1 410 163 €.**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	731 110	1 898 710
Investissement	4 213 863	1 636 100
TOTAL	4 944 973	3 534 810

1. Les dépenses

- Chapitre « 011 Charges à caractère général » 296 300 €,
  - Total des taxes de l'ensemble des bâtiments 160 650 €,
    - Dont les taxes pour le bâtiment A 12 500 €,
      - Dont taxes foncières 12 500 €
    - Dont les taxes pour le bâtiment B 12 500 €,
      - Dont taxes foncières 12 500 €
    - Dont les taxes pour le bâtiment C 3 700 €,
      - Dont taxes foncières 3 700 €,
    - Dont les taxes pour le bâtiment agroalimentaire (SFSG) 35 300 €,
      - Dont taxes foncières 14 000 €,
      - Dont taxes d'aménagement 21 300 €,
    - Dont les taxes pour l'Hôtels des entreprises 23 000 €,
      - Dont taxes foncières 23 000 €,
    - Dont les taxes pour le Millénium 500 €,
      - Dont taxes foncières 500 €,
    - Dont les taxes pour ex-Olympia 36 000 €,
      - Dont taxes foncières 36 000 €,
    - Dont les taxes pour le Palladium 1 500 €,
      - Dont taxes foncières 1 500 €,
    - Dont les taxes pour la pépinière d'entreprises 28 000 €,
      - Dont Taxes foncières 28 000 €,
    - Dont les taxes pour la plateforme poids lourds bus 7 000 €,
      - Dont taxes foncières 2 000 €,
      - Dont taxes d'aménagement 3 000 €,
    - Dont les taxes pour le préfabriqué CMPP 650 €,
      - Dont taxes foncières 650 €,
  - Dont les fluides de l'ensemble des bâtiments 43 550 €,
  - Dont les frais d'entretien, de maintenance, refacturation ville de l'ensemble des bâtiments 50 600 €,
  - Dont assurances de l'ensemble des bâtiments 31 200 €,
  - Dont divers de l'ensemble des bâtiments 10 300 €,

- Chapitre « 012 Charges de personnel » 25 000 €
  - Refacturation du personnel de la ville de Romilly sur Seine 25 000 €,

- Chapitre « 65 Autres charges de gestion courante » 10 €,

- Chapitre « 022 Dépenses imprévues » 2 000 €,

- Chapitre « 66 Frais financiers » 406 700 €,

- Chapitre « 67 Charges exceptionnelles » 1 100 €,

- Chapitre « 020 Dépenses imprévues » 10 000 €,

- Chapitre « 16 Emprunts et dettes assimilées » 965 200 €,

- Chapitre « 20 Immobilisations incorporelles » 12 979 €,
  - Immobilisations incorporelles AP 12 979 €,

- Chapitre « 21 Immobilisations corporelles » 180 400 €,
  - Immobilisations corporelles 3 000 €,
  - Immobilisations corporelles AP 177 400 €,

- Chapitre « 23 Immobilisations en cours » 3 045 284 €,
  - Immobilisations en cours 184 064 €,
  - Immobilisation en cours AP 2 861 220 €,

2. Les recettes

- Chapitre « 70 Produits du service du domaine 38 700 €,
  - dont remboursement des taxes par les locataires du bâtiment A 2 700 €,
  - dont remboursement des taxes par les locataires du bâtiment agroalimentaire (SFSG) 10 800 €,
  - dont remboursement des taxes par les locataires du bâtiment B 2 600 €,
  - dont remboursement des taxes par les locataires
  - du bâtiment C 1 400 €,

- Chapitre « 75 Autres produits de gestion courante 1 860 010 €,
  - dont loyer SPL 400 000 €,

- Chapitre « 13 Subventions d'investissement » 1 102 100 €,
  - DETR 510 300 €,
  - FSIPL 143 000 €,
  - FNADT 223 800 €,
  - Conseil départemental 225 000 €,

- Chapitre « 16 Emprunts et dettes assimilées » 534 000 €,
  - Dépôts et cautionnements reçus 34 000 €,
  - Contingent d'emprunt 500 000 €,
    (partie de l'emprunt CA signé en 2017)

La section de fonctionnement de ce budget est équilibrée par une subvention d'équilibre du budget principal de 600 000 €. La section d'investissement s'équilibre par un emprunt de 500 000 € déjà contracté en 2017 et encaissable en 2018.

Nota bene : Les dotations d'amortissement du budget bâtiments à vocation économique en 2018 représente 487 000 € pour 424 700 € en 2017.

DOB 2018

VI. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Ce budget 2018 propose deux nouvelles autorisations de programme (AP) sur le budget Parc d'Activités 2ème tranche et le budget à vocation Economique :

- une AP relative à l'extension de la Zone d'Activités Jacquard (tranche 1).
- Une AP relative au bâtiment le Millénium

Ainsi, tous budgets confondus, ce sont quatorze AP qui ont été créées depuis la mise en place de ce mode de gestion.

Ci-dessous vous sont présentées le détail de ces AP au moment du DOB.

BUDGET PRINCIPAL

Numéro d'AP	Intitulé	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
201503	ACQUISITION BOM			195 182,24	0,00	210 150,00					**405 332,24**
201601	PLATEFORME ENVIRONNEMENT			63 600,36	146 929,00	178 448,00	2 542 550,14				**2 931 527,50**
201602	PARKING GARE			4 620,00	124 328,33	536 460,00	1 428 411,67				**2 093 820,00**
TOTAL CP		**0,00**	**0,00**	**263 402,60**	**271 257,33**	**925 058,00**	**3 970 961,81**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 430 679,74**

TRANCHE 2

Numéro d'AP	Intitulé	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
201801	ZONE JACQUARD					978 082,00	542 351,33				**1 520 433,33**
TOTAL CP		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**978 082,00**	**542 351,33**	**0,00**	**0,00**		**1 520 433,33**

BATIMENTS ECONOMIQUES

Numéro d'AP	Intitulé	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	TOTAL AP
201401	BATIMENT C	8 886,00	442 140,42	264 092,86	10 073,14						**725 192,42**
201402	BATIMENT A « BERTRAND JOURNÉ »	34 662,65	1 476 156,83	219 723,57	28 236,97						**1 758 780,02**
201403	BATIMENT B « LUCIEN PASQUET »		355 425,84	966 025,21	17 956,18						**1 339 407,23**
201501	BATIMENT D		696,79	74 076,00	149 786,54	908 399,00	1 308 818,46				**2 441 776,79**
201502	BATIMENT AGRO		699,32	459 858,40	4 113 778,79	544 300,00					**5 118 636,51**
201603	BATIMENT PALLADIUM			259 657,51	63 620,70	441 100,00	731 864,30				**1 496 242,51**
201701	BATIMENT DES PRODUCTEURS FERMIERS				60 359,25	212 300,00	437 340,75				**710 000,00**
201702	PLATEFORME PL BUS				61 006,45	307 700,00	84 189,55				**452 896,00**
201703	BATIMENT MODULAIRE MILFORD HAVEN						0,00	159 000,00	900 000,00	1 000 000,00	**2 059 000,00**
201801	MILLENIUM					637 800,00	1 022 137,50				**1 659 937,50**
TOTAL CP		**43 548,65**	**2 275 119,20**	**2 243 433,55**	**4 504 818,02**	**3 051 599,00**	**3 584 350,56**	**159 000,00**	**900 000,00**	**1 000 000,00**	**17 761 868,98**

TOTAL GENERAL	**43 548,65**	**2 275 119,20**	**2 506 836,15**	**4 776 075,35**	**4 954 739,00**	**8 097 663,70**	**159 000,00**	**900 000,00**	**1 000 000,00**	**24 712 982,05**

Ainsi, ce sont près de 15 111 402,70 € qui resteront à financer sur l'ensemble de ces AP.

DOB 2017

VII. ETAT DE LA DETTE

L'année 2017 est marquée par la souscription de 3 nouveaux emprunts sur le budget annexe « Bâtiments Economiques » :

Banque	Montant	Taux	Durée	Objet
CDC	800 000	0%	15 ans	Palladium
CA	4 000 000	0.97%	12 ans	Bâtiment agroalimentaire (encaissement seulement de 2 000 000 € sur 2017)
CM	2 500 000	1.25%	15 ans	Bâtiment D 2 200m² et Plateforme Poids Lourds Bus
TOTAL	**7 300 000**			

Le budget prévisionnel 2018, quant à lui, ne nécessite pas à souscription de nouvel emprunt.

1 Tableau de bord

Elements de synthése	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Variation
La dette globale est de :	11 641 651.55 €	16 343 082.29 €	↗
Son taux moyen hors swap s'élève à :	3.12 %	2.47 %	↘
Sa durée résiduelle moyenne est de :	20.46 ans	17.70 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	11.93 ans	10.13 ans	↓

13 produit(s) et 1 contrat(s) revolving (emprunt Crédit Agricole Corporate & Investment Bank repris de la ville de Romilly-sur-Seine) réparti(s) auprès de 6 établissement(s) prêteur(s).

Budget	CRD	Taux Moyen avec dérivés	Durée résiduelle (années)	Durée de vie moyenne (années)	Nombre de lignes
CCPRS Budget Annexe BAT ECO	15 528 027.71 €	2,48 %	18 ans	11 ans	11
CCPRS Budget Annexe Tranche II	688 349.64 €	2,24 %	3 ans	21 mois	1
CCPRS Budget Principal	126 704.94 €	2,99 %	5 ans	3 ans	2

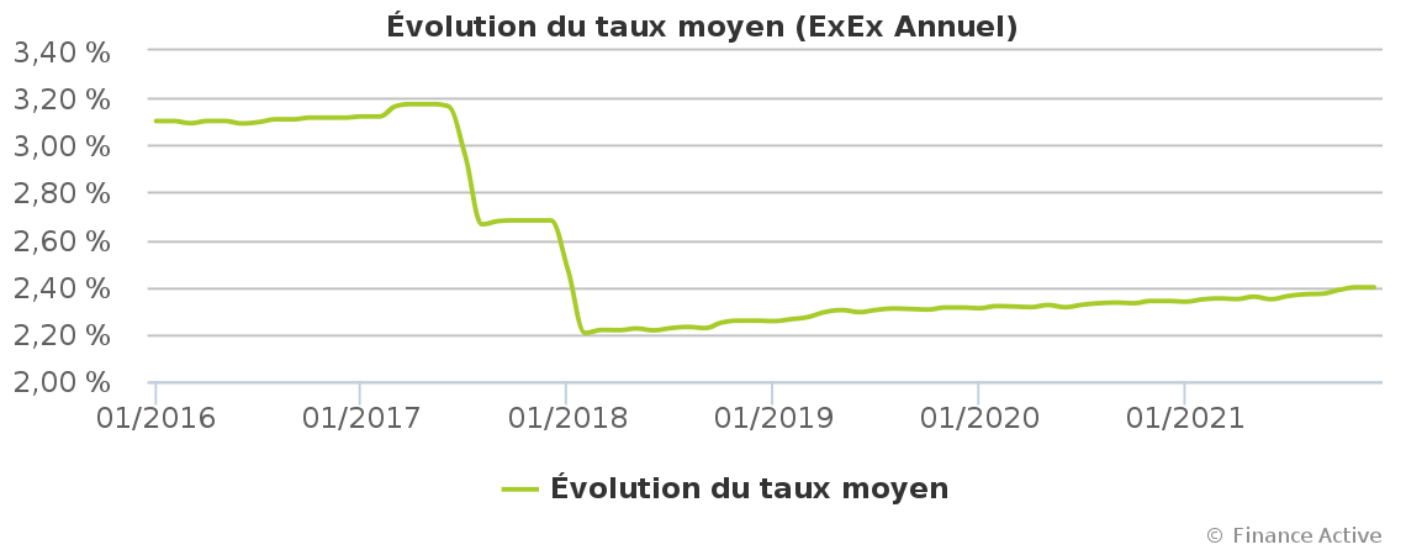
Évolution du taux moyen (ExEx Annuel)
3,40 %
3,20 %
3,00 %
2,80 %
2,60 %
2,40 %
2,20 %
2,00 %
01/2016
01/2017
01/2018
01/2019
01/2020
01/2021
Évolution du taux moyen
© Finance Active

Tous les emprunts

Référence	Objet du Prêt	Référence banque	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle (ans)	Taux	Prochaine échéance	Montant prochaine échéance	Année de réalisation	Montant initial	Risque de taux	CBC
200902-conso1	Hôtels d'entreprises	SG-4.5M	SG	1 147 210,37 €	18,00	Taux fixe à 4.33 %	30/01/2018	4 277,50 €	2010	1 400 000,00 €	Fixe	1A
200902-conso3	Pépinière d'entreprises	SG-4.5M	SG	1 669 715,78 €	18,39	Taux fixe à 4.85 %	20/05/2018	137 267,09 €	2011	1 950 000,00 €	Fixe	1A
200903-conso4	Pépinière d'entreprises	094365	CACIB	817 318,47 €	18,54	Taux fixe à 3.62 %	15/01/2018	7 478,92 €	2011	980 000,00 €	Fixe	1A
201251	Parc d'Activités Tranche 2	102780014000020175102	CREDIT MUTUEL	688 349,64 €	3,25	LEP + 0.97	31/03/2018	55 029,84 €	2013	1 600 000,00 €	Livret A	1A
201301	COSEC	00000317361	CREDIT AGRICOLE	103 810,59 €	5,45	Taux fixe à 3.25 %	13/06/2018	19 322,27 €	2013	150 000,00 €	Fixe	1A
201451	BAT A	5076414	CDC	1 368 750,00 €	18,00	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	01/01/2018	24 699,38 €	2014	1 500 000,00 €	Livret A	1A
201501	COSEC	00001816917	CREDIT AGRICOLE	22 894,35 €	5,64	Taux fixe à 1.79 %	22/08/2018	4 058,31 €	2015	30 000,00 €	Fixe	1A
201551	Batiments A et C	5105847	CDC	812 697,32 €	17,67	Inflation française hors tabac ref. quotidienne(Préfixé) + 1.44	01/03/2018	31 224,75 €	2015	902 997,00 €	Inflation	2A
201552	Batiments B	MON510547EUR ex MON504370EUR	SFIL CAFFIL	1 184 698,80 €	17,75	Taux fixe à 2.24 %	01/04/2018	46 176,93 €	2015	1 316 332,00 €	Fixe	1A
201607	Pépinière d'entreprises Hôtels d'entreprises CMPP Olympia	MIS510104EUR Prêt 2	SFIL CAFFIL	3 235 504,80 €	27,50	Taux fixe à 3.1 %	01/07/2018	163 813,92 €	2016	3 295 971,62 €	Fixe	1A
201701	BAT D BAT FERMIERS PFPLBUS	10278 02536 00020383902	CREDIT MUTUEL	2 500 000,00 €	14,50	Taux fixe à 1.25 %	30/06/2018	183 780,51 €	2017	2 500 000,00 €	Fixe	1A
20170201	BAT AGRO	00002303153	CREDIT AGRICOLE	1 992 132,17 €	11,58	Taux fixe à 0.97 %	30/01/2018	42 578,87 €	2017	1 992 132,17 €	Fixe	1A
20170202	BAT AGRO	00002303153	CREDIT AGRICOLE	0,00 €	12,08	Taux fixe à 0.97 %	31/01/2018	0,00 €	2017	2 000 000,00 €	Fixe	1A
201703	Ensemble immobilier Le Palladium	5193346 / 65364	CDC	800 000,00 €	14,50	Taux fixe à 0 %	01/07/2018	53 333,33 €	2017	800 000,00 €	Fixe	1A
Total				**16 343 082,29 €**				**773 041,62 €**		**20 417 432,79 €**		

2 Les caractéristiques de la dette

2.1 Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	13 473 285.33 €	82,44 %	2,57 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
Livret A	2 057 099.64 €	12,59 %	1,91 %
Inflation	812 697.32 €	4,97 %	2,21 %
Ensemble des risques	**16 343 082.29 €**	**100,00 %**	**2,47 %**

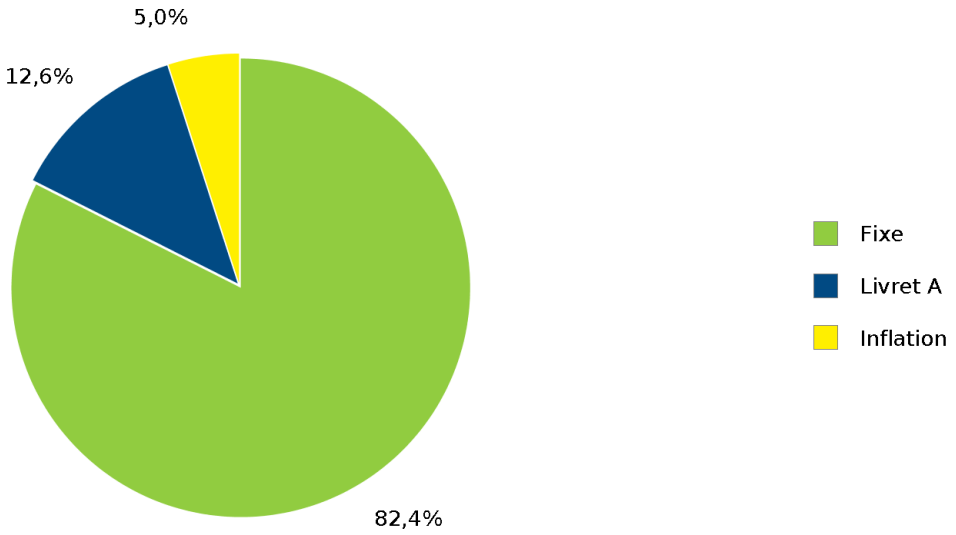

© Finance Active

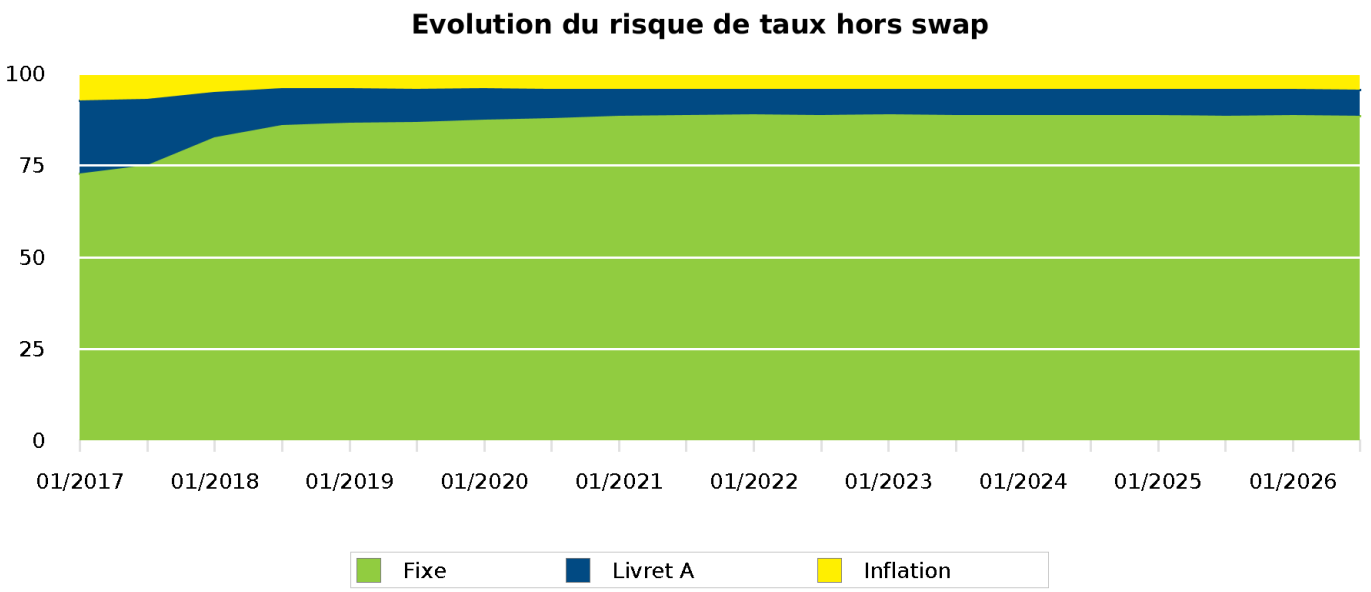

© Finance Active

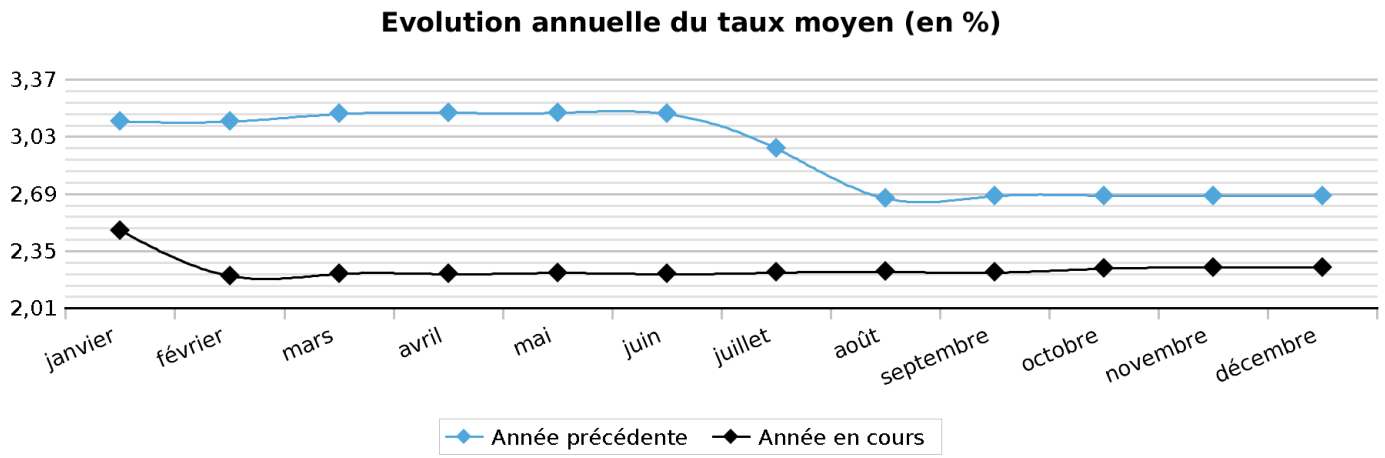

© Finance Active

2.2 Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible *Taille de la bulle = % du CRD*

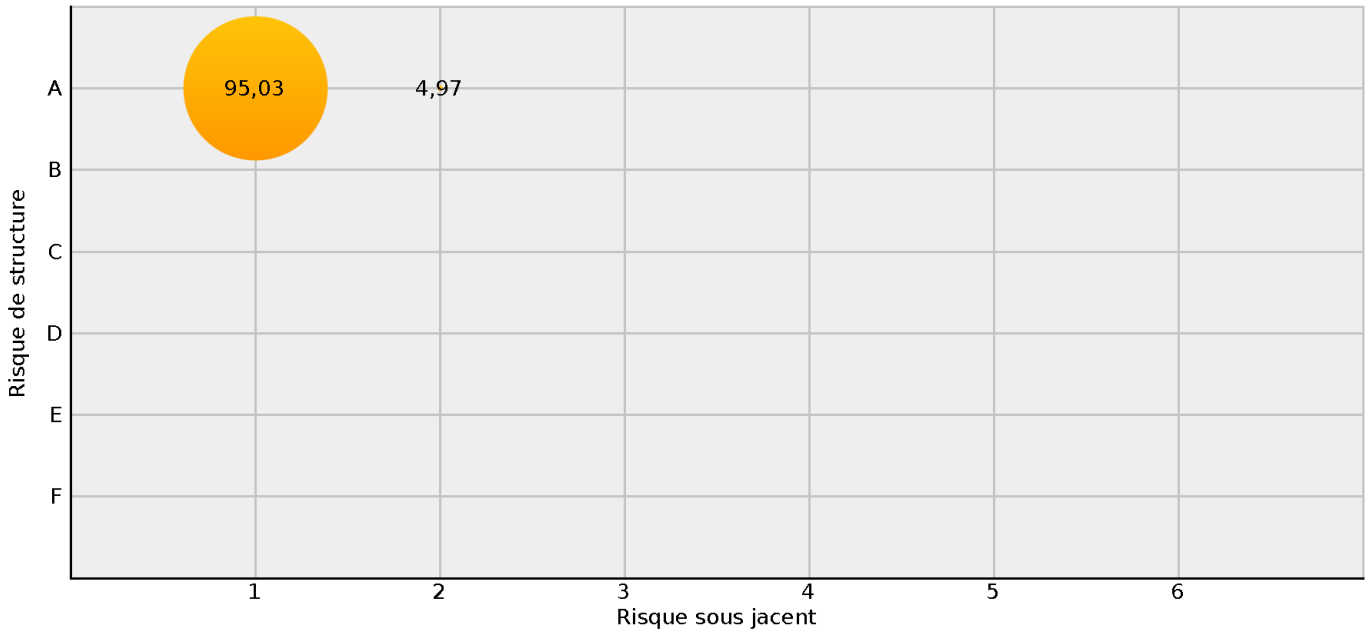

Risque élevé

Destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, la classification Gissler permet de les ranger selon une matrice à double entrée : le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts.

2.3 Dette par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	13	15 525 763.82 €	2,41 %
Revolving non consolidés	1	817 318.47 €	3,72 %
Revolving consolidés		0.00 €	0,00 %
Dette	**14**	**16 343 082.29 €**	**2,47 %**

Revolving disponibles	0.00 €
Dette + disponible	**16 343 082.29 €**

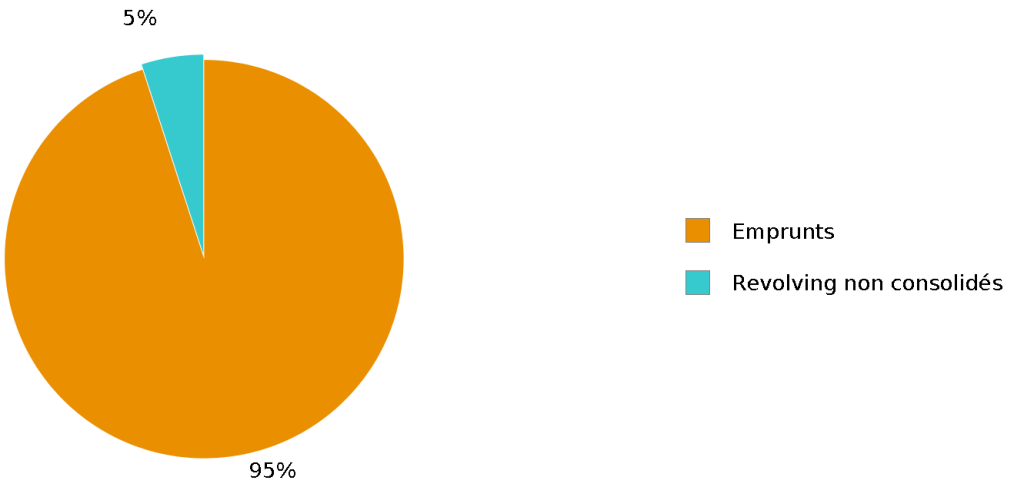

© Finance Active

C'est grâce à la ligne « Revolving non consolidés », constituée uniquement d'un emprunt Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CACIB) repris de la ville de Romilly-sur-Seine, que l'on peut gérer la trésorerie en réalisant des tirages et des remboursements temporaires tout au long de l'année afin de limiter les frais financiers au maximum.

A noter que les règles comptables imposent que le solde des remboursements soit ramené à zéro au 31 décembre de l'année. Pour autant, il n'y a pas eu lieu de recourir à ce mécanisme de fin d'année puisqu'il n'y a eu aucun mouvement en 2017 pour cause de marges insuffisantes. En effet, le taux utilisé EONIA est toujours négatif (et il n'est donc plus rentable de réaliser des remboursements temporaires).

2.4 Dette par prêteur

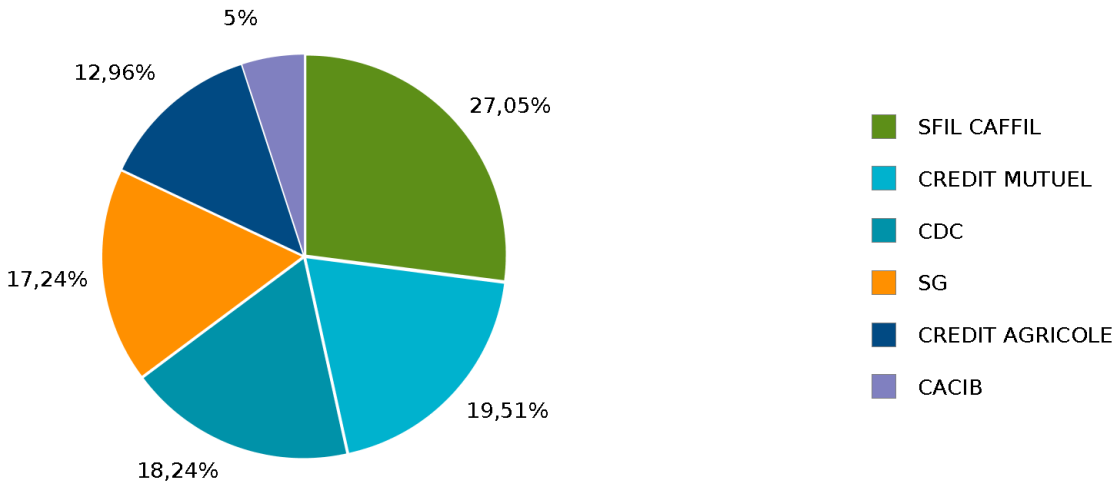

La répartition de l'encours par prêteur permet d'identifier le degré de concurrence mis en place par la collectivité lors des consultations bancaires. La situation 2017 montre un bon éventail d'organismes financeurs.

2.5 Suivi budgétaire : étude des échéances

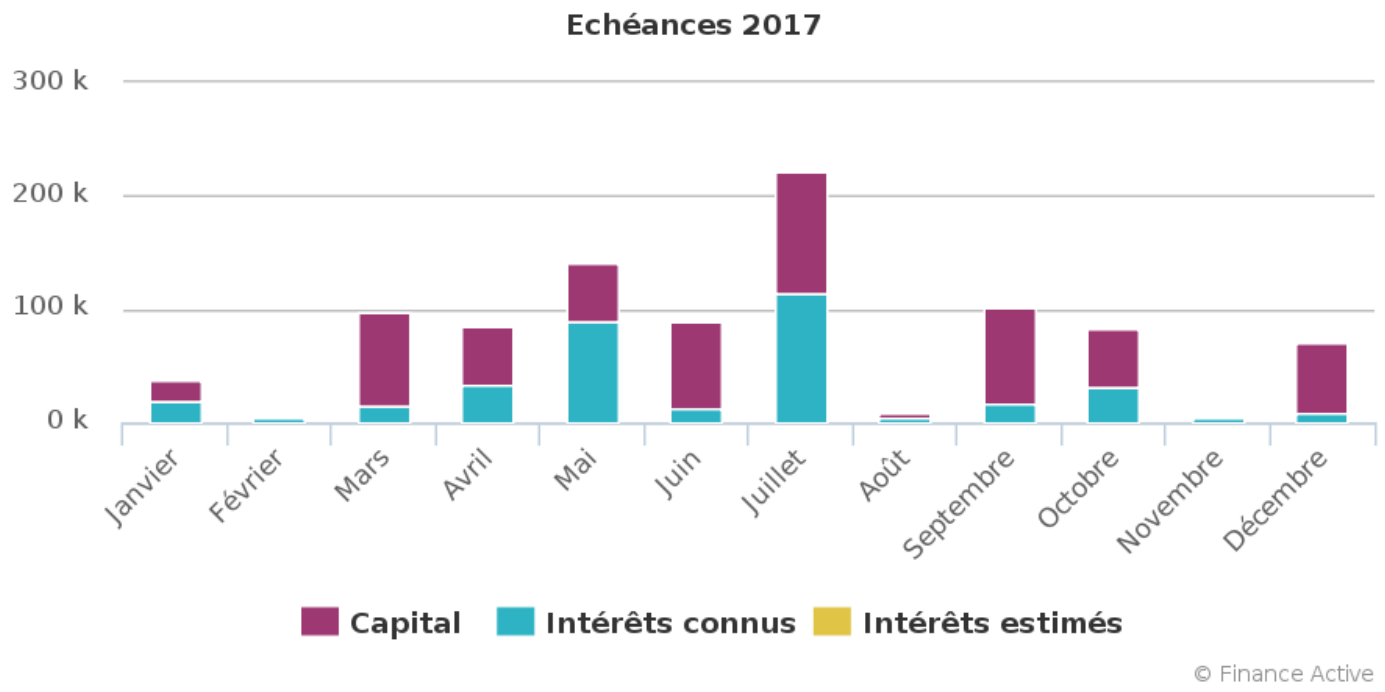

La répartition des échéances tout au long de l'année 2017 fait apparaître deux pics importants en mai et juillet. En 2018, ce sont les mois de juin et juillet qui sont les plus chargés.

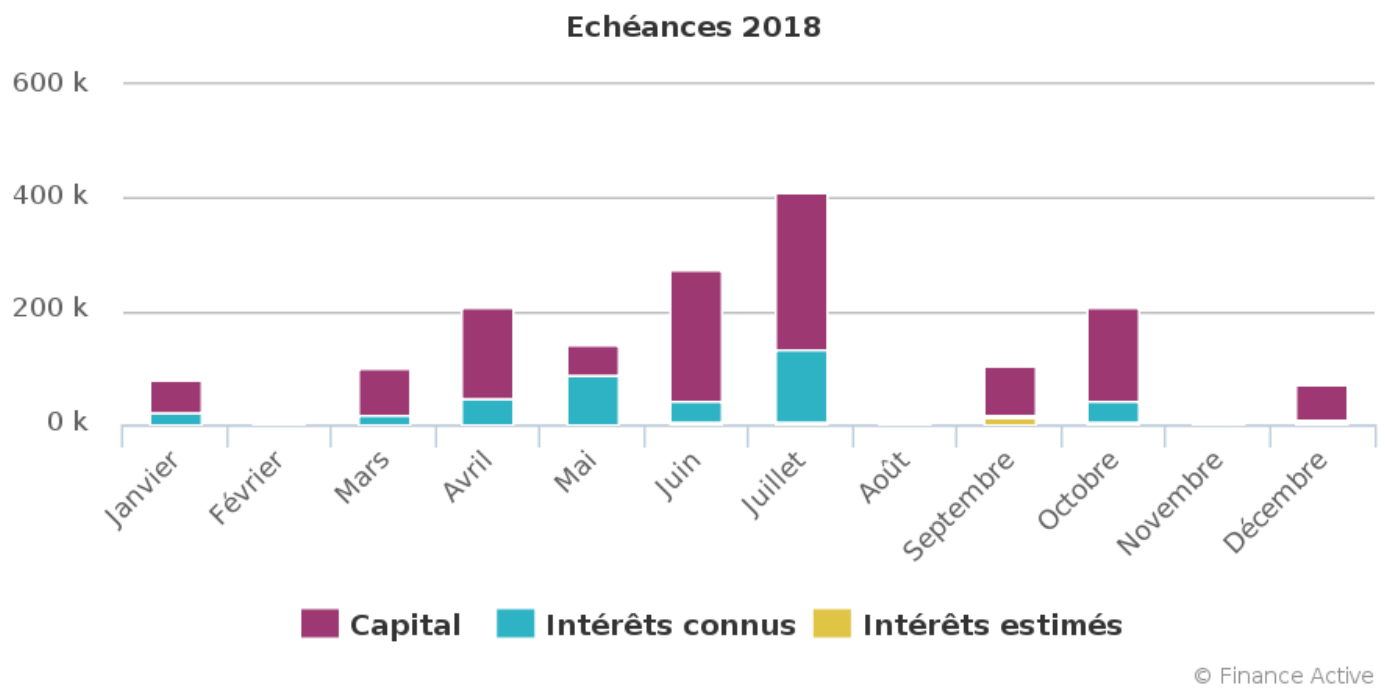

Tableau des échéances

Exercice mensuel	Capital	Intérêts	Total
janvier 2018	58 817,52 €	20 217,15 €	79 034,67 €
février 2018	0,00 €	4 001,53 €	4 001,53 €
mars 2018	84 502,67 €	16 609,69 €	101 112,36 €
avril 2018	162 633,44 €	44 234,54 €	206 867,98 €
mai 2018	55 161,14 €	86 206,79 €	141 367,93 €
juin 2018	230 569,17 €	* 42 361,87 €	* 272 931,04 €
juillet 2018	276 098,40 €	* 132 216,40 €	* 408 314,79 €
août 2018	3 648,50 €	4 607,97 €	8 256,47 €
septembre 2018	85 032,17 €	* 17 342,10 €	* 102 374,27 €
octobre 2018	163 172,33 €	* 42 831,56 €	* 206 003,89 €
novembre 2018	0,00 €	4 158,35 €	4 158,35 €
décembre 2018	62 996,92 €	* 7 320,84 €	* 70 317,76 €
	1 182 632,26 €	*** 422 108,79 €**	*** 1 604 741,04 €**

*Chiffres estimés car il y a des taux d’intérêts variables

2.6 Profil d'extinction

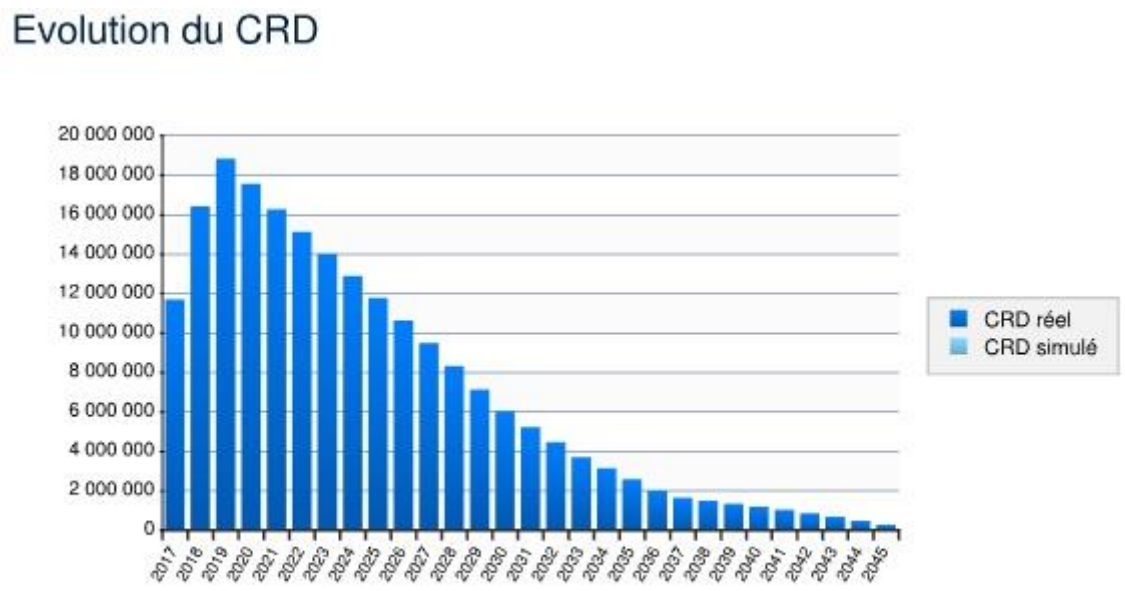

Suite aux reprises de compétences et à l'encaissement d'emprunts en 2017, l 'évolution du Capital Restant Dû permet de constater un profil d'extinction de la dette normal après 2019.

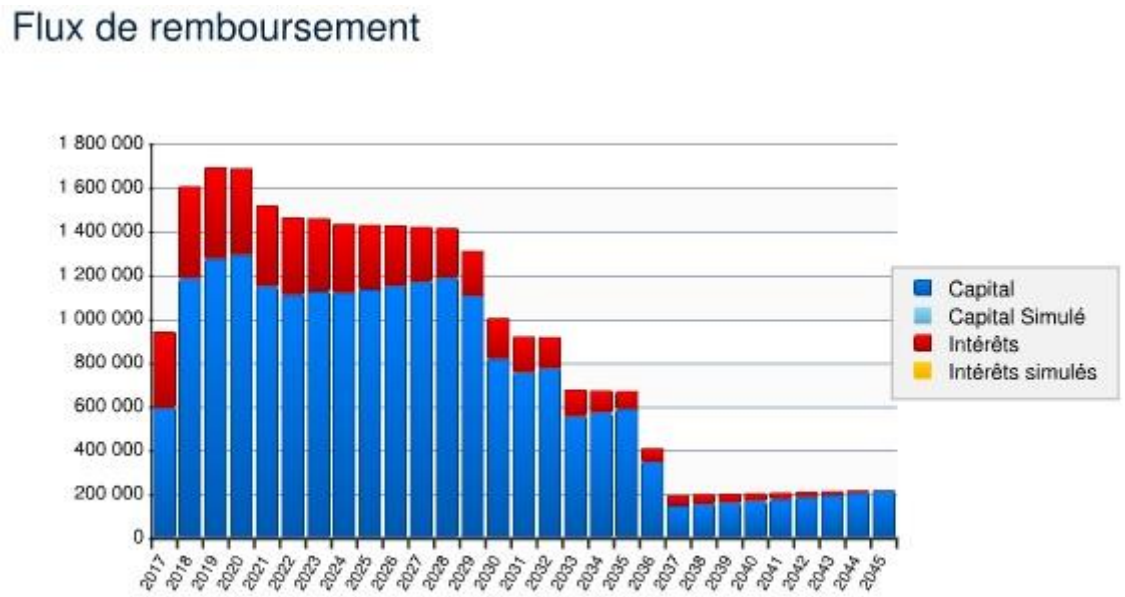

Egalement suite aux reprises de compétences et à l'encaissement d'emprunts en 2017, le graphique des flux de remboursement montre qu'il y a différents nouveaux paliers qui seront observés : on constate des effets dégressifs de palier en 2021, 2029, 2032 et 2036 sachant que l'extinction totale arrive en 2045.

3 La dette garantie

Liste des emprunts garantis

Bénéficiaire	Catégorie	Prêteur	Année de réal.	Durée [an]	Montant initial	Capital restant dû	Taux	Quotité
SOS ROMILLY CHIENS.	Association	CE	2007	12 années	66 064,00 €	12 733,28 €	Taux fixe à 4.85 %	100,00 %

DOB 2018

VIII. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Conforment à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRe, le rapport d'orientation budgétaire comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

1) PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE PERSONNEL ET DES EFFECTIFS (CCPRS)

L'effectif de la CCPRS est de 42 agents au 1er décembre 2017, dont :

- 28 titulaires,
- 10 non titulaires,
- 4 contrats aidés (CAE et CAV),

Etat du personnel titulaire au 01/12/2017 :

AGENTS TITULAIRES	EFFECTIFS
Directeur Général des Services	1
FILIERE ADMINISTRATIVE	**10**
Attaché principal	2
Attaché	1
Rédacteur principal de 1ère classe	1
Rédacteur	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1
Adjoint administratif	1
TECHNIQUE	**12**
Technicien principal de 1ère classe	1
Agent de maîtrise principal	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	6
Adjoint technique principal de 2ème classe	1
Adjoint technique	3
SOCIALE	**2**
Educateur de jeunes enfants	1
Agent social	1

CULTURELLE	4
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	2
Adjoint du patrimoine	1
Assistant de conservation	1
TOTAL GENERAL	**28**

Etat du personnel contractuel au 01/12/2017 :

AGENTS NON TITULAIRES	EFFECTIFS
Chargé de communication (rédacteur)	1
Rédacteur	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	1
Adjoint technique	6
Adjoint du patrimoine	1
TOTAL GENERAL	**10**

Etat du personnel contrats aidés au 01/12/2017 :

Adjoint technique	3
Adjoint du patrimoine	1
TOTAL GENERAL	**4**

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires.

LES DEPENSES :

Pour l'année 2017, le montant brut chargé des dépenses de personnel s'élève à 1 525 300€.

La réforme du régime indemnitaire, RIFSEEP, entre en vigueur à compter du 1er janvier 2018. Le montant prévisionnel des dépenses liées au régime indemnitaire est estimé à 130 200€ pour l'année 2018, contre 119 500€ en 2017.

A compter du 1er janvier 2018, un jour de carence est instauré dans la fonction publique territoriale.

La collectivité répond à son obligation d'embauche de 6% de l'effectif total de travailleurs handicapés, et ne verse pas de contribution à l'Agefiph, le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Pour l'année 2016, déclaration faite en 2017, la ville a déclaré employer 2 travailleurs handicapés, soit 6,1% de l'effectif total.

Il n'y a pas de participation à la complémentaire santé et prévoyance à ce jour.

2) SIMULATION DE L'EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL ET DES EFFECTIFS

L'évolution des dépenses de personnel dépend pour partie de décisions nationales (augmentation ou gel du point d'indice, augmentation des charges patronales, augmentation du SMIC, transfert de charges de l'Etat vers les collectivités, loi NOTRe, etc.).
En conséquence, les simulations présentées devront être ajustées en fonction des décisions prises localement mais aussi nationalement.

Il est possible de bâtir une hypothèse d'évolution des dépenses de personnel selon les données suivantes :

- Le nombre théorique de départs en retraite jusqu'en 2020 :

Départs prévisionnels à la retraite par année avec la masse salariale correspondante :

- 2019 : 2 agents, soit environ 80 000€
- 2020 : 1 agent, soit environ 40 000€

Un total brut de 120 000€ sur 2 ans, pour 3 départs prévisionnels.

- Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite :

L'objectif du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, permet une économie d'environ 60 000€ sur 2 ans.

De plus, pour accompagner cette mesure, il sera systématiquement procédé à des réflexions sur l'externalisation de certains services ou l'optimisation de leur fonctionnement. Ainsi des dépenses de personnel ou de prestation pourront être engagées dans des secteurs permettant de générer d'autres économies de fonctionnement (exemple en matière de nouvelles technologies).

Et dans la mesure du possible, les nouveaux recrutements se feront dans une logique de mutualisation à coûts constants.

- L'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) :

Le GVT est l'une des trois composantes de l'évolution de la masse salariale. Les deux autres sont la valeur du point d'indice et l'évolution du nombre total de fonctionnaires.

On distingue :

- le GVT positif qui retrace l'incidence positive sur la masse salariale des avancements (à l'ancienneté (avancements d'échelons, avancements de grades, changements de cadres d'emplois), aux choix, par concours interne, etc.) et de l'acquisition d'une technicité.

  Le GVT positif est très largement automatique et prévisible, car il est la conséquence d'un système de promotion sociale et d'avancement. Il dépend peu de la politique de recrutement ou de primes accordées au personnel en place.

  L'effet automatique du vieillissement et d'une plus grande technicité est globalement de l'ordre de 2 % par an.

- le GVT négatif qui traduit l'incidence négative sur la masse salariale du remplacement des fonctionnaires partant à la retraite (en haut de la grille indiciaire) par des nouveaux (en bas de cette même grille, donc moins bien payés).
  Le GVT négatif est lui aussi largement automatique, puisqu'il dépend de la différence de paie entre un partant (un retraité) et un jeune embauché, l'une comme l'autre étant fixé par la position du

fonctionnaire, tout en haut ou tout en bas de la grille indiciaire.

En période de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux de fonctionnaire, le GVT négatif est relatif. Le fait de diviser par deux le nombre d'embauches a aussi pour conséquence de diminuer dans la moyenne la part des salaires de début de carrière et donc de la faire augmenter.

- Les transferts de compétences :

La loi NOTRe impose des transferts de compétences, la simulation présentée ne tient pas compte d'éventuels transferts de compétences dont les modalités ne sont pas définies à ce jour.

- Les futurs investissements :

Il n'est pas prévu de réaliser de nouveaux investissements générant une augmentation des dépenses de personnel. En effet les principaux investissements projetés sont relatifs au cadre de vie ou au renouvellement d'équipements.

Tableau présentant l'évolution prévisionnelle de la masse salariale

Les économies réalisées par les départs à la retraite (1 sur 2) apparaissent en année pleine sur l'année suivant le départ, pour un départ sur deux non remplacé.

2018	
Prévisionnel - masse salariale +2%	1 555 000€
Total 2018	**1 555 000€**
2019	
Prévisionnel - masse salariale +2%	1 586 100€
Total 2019	**1 586 100€**
2020	
Prévisionnel - masse salariale +2% - départs à la retraite	1 617 822€ - 40 000€
Total 2020	**1 577 822€**
2021	
Prévisionnel - masse salariale +2% - départs à la retraite	1 609 380€ - 20 000€
Total 2021	**1 590 000€**

DOB 2018

IX. ETAT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION

Le Président de l'EPCI est tenu de faire tous les ans un état d'avancement du schéma de mutualisation lors de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires.

Un rapport et un schéma de mutualisation (L5211-39-1) ont été approuvés par le Conseil Communautaire et les différents Conseils Municipaux en 2015, permettant ainsi de définir la feuille de route indicative des projets entre Commune et EPCI.

La Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine poursuit sa démarche de mutualisation des services, codifiée à l'article L5211-4-2 du CGCT. Cette démarche se veut volontaire et répond au fruit d'une réflexion afin de respecter les dispositions de l'article 67 de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM).

A) <u>Les mesures de mutualisation mises en place à ce jour</u> :

Pour rappel, il existe **une convention de prestation de services** (au titre de l'article L5214-16-1 du CGCT) **entre la Ville de Romilly-sur-Seine et la CCPRS** au terme de laquelle la commune assure un certain nombre de prestations pour la Communauté sur commande de celle-ci. Cette convention est applicable depuis le 1er janvier 2015 et est renouvelable par tacite reconduction.

Les différentes mesures sont :

- depuis 2014, création **d'un groupement de commande** entre la CCPRS, le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Romilly-sur-Seine, pour la **passation des marchés d'assurances des biens, matériels et des personnes ;**

- depuis juillet 2015, **recrutement d'un chargée de communication** occupant un mi-temps dans chacune des collectivités (CCPRS et Ville de Romilly-sur-Seine) ;

- depuis le 1er janvier 2016, création d'un **service commun ressources humaines** entre la ville, le CCAS et la CCPRS ;

- depuis le 1er janvier 2017, création d'un **service commun finances** entre la ville, le CCAS et la CCPRS ;

- depuis le 1er janvier 2017, transfert de la compétence relative au **tourisme** à la CCPRS. Les **deux agents** de l'annexe de l'office de tourisme sont donc **mis à disposition** pour 60% de leur temps de travail à la CCPRS. La masse salariale correspondante est de l'ordre de 39 423€ par an ;

- depuis le 1er janvier 2017, transfert de la **gestion des aires d'accueil des gens du voyage** à la CCPRS. Ce transfert ne s'est pas accompagné de transfert de personnel car la gestion a été confiée à un prestataire privé. Le service technique de la ville de Romilly-sur-Seine assure la partie technique (non comprise dans le marché du prestataire privé) par le biais de la convention **de prestation de services** ;

- depuis le 1er janvier 2017**,** transfert du **COSEC** à la CCPRS. Ce transfert s'est accompagné du transfert d'un emploi à temps plein et de la refacturation à la Communauté de Communes d'emplois administratifs de la Ville de Romilly sur Seine (également par le biais de la convention de **de prestation de services**) ;

- depuis le 1er janvier 2018, création d'un **service commun finances et ressources humaines entre la CCPRS et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Seine en Plaine Champenoise** ;

- depuis le 1er janvier 2018, **une partie du service « urbanisme-foncier-environnement »** de la ville de Romilly-sur-Seine est **mis à disposition** de la CCPRS pour la gestion des DIA par le biais d'une convention (10 % du temps d'un agent du service).

B) <u>Les mesures de mutualisation à venir</u> :

- La chargée de missions en poste actuellement à la CCPRS et en charge de l'élaboration du PLUI a été recrutée au service Urbanisme de la Ville de Romilly-sur-Seine. Cet agent continuera à gérer l'élaboration du PLUI pour le compte de la CCPRS. Il conviendra donc de **modifier la convention de mise à disposition** d'une partie du service « urbanisme-foncier-environnement » de la ville de Romilly-sur-Seine au profit de la CCPRS en y intégrant l'élaboration du PLUI ou de **modifier la convention de prestations de services** ;

- la mutualisation du service commande publique et du service informatique reste à l'étude pour 2018.

DOB 2018

X. PRESENTATIONS COMPTABLES DES BUDGETS

PRESENTATION COMPTABLE DU BUDGET PRINCIPAL
DOB 2018

MAQUETTE BUDGETAIRE BP 2018 / BUDGET PRINCIPAL

Chap.	GRANDS POSTES	BP 2017	BP 2018
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général *(crédits des services)*	2 305 116	2 128 015
012	Charges de personnel	1 667 592	1 812 400
014	Atténuation de produits	101 599	162 867
022	Dépenses imprévues	0	10 000
65	Autres charges gest° courante *(élu/subv./contingent)*	1 105 230	1 192 380
66	Frais financiers	5 000	4 000
67	Charges exceptionnelles	5 200	5 750
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		
	Total dépenses réelles de fonctionnement	5 189 737	5 315 412
042	Dépenses d'ordre	472 000	550 000
043	Opération d'ordre au sein de la section		
023	***VIREMENT PREVISIONNEL à la sect° Invt***	*1 111 878*	*1 360 682*
	TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	*6 773 615*	*7 226 094*
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	Atténuation de charges	36 556	12 790
70	Produits du service du domaine	331 120	290 500
73	Impôts et taxes	4 298 545	4 297 493
74	Dotations et participations	429 016	487 541
75	Autres produits de gestion courante	174 326	175 170
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	14 700	71 300
78	Reprise amortissement et provisions		
	Total recettes réelles de fonctionnement	5 284 263	5 334 794
002	Résultat n - 1 reporté	1 297 493	1 551 300
042	Recettes d'ordre	250 000	340 000
043	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT	6 831 756	7 226 094
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
020	Dépenses imprévues	0	10 000
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	23 080	23 000
	REPORTS		674 866
20	Immobilisations incorporelles *(étude/logiciels)*	307 600	103 048
204	Subventions d'équipement versées	446 000	350 500
21	Immobilisations corporelles	1 005 980	302 670
21	Immobilisations corporelles AP	93 698	291 598
23	Immobilisations en cours	451 600	1 627 100
23	Immobilisations en cours AP	1 521 039	633 460
26	Participations et créances rattéché à des participations	20 200	323 100
27	Autres immobilisations financières	79 310	0
45	Opérations pour compte de tiers		
	Total dépenses réelles d'investissement	3 948 507	4 339 342
040	Opérations d'ordre *(travaux en régie/-value)*	250 000	340 000
041	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT	4 198 507	4 679 342
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
024	Produits cessions immobilisations *(prévisions)*		
10	Dotations et fonds divers *(FCTVA/TLE sauf 1068)*	350 000	114 000
10	1068		
13	Subventions d'investissement	798 793	645 249
	REPORTS		128 925
204	Subventions d'équipement versées	0	100
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours	0	0
26	Participations et créances rattaché à des participations	0	0
27	Autres immobilisations financières	388 978	28 039
45	Opérations pour compte de tiers		
	Dépôts et cautionnements reçus	2 310	3 000
16	***BESOIN D'EMPRUNT POUR EQUILIBRE (toujours positif)***		*0*
	Total recettes réelles d'investissement	1 540 081	919 314
001	Résultat N-1 reporté	2 446 549	1 849 347
021	*VIREMENT PREVISIONNEL*	*1 111 878*	*1 360 682*
040	Opérations d'ordre *(192/21 cession/28)*	472 000	550 000
041	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT	5 570 508	4 679 342

PRESENTATION COMPTABLE DU BUDGET TRANCHE 2 ET JACQUARD

DOB 2018

MAQUETTE BUDGETAIRE BP 2018
TRANCHE II

Chap.	GRANDS POSTES	BP 2017	BP 2018
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général *(crédits des services)*	57 000	1 082 082
012	Charges de personnel		
014	Atténuation de produits		
022	Dépenses imprévues		
65	Autres charges gest° courante *(élu/subv./contingent)*	6 006	0
66	Frais financiers	19 000	15 000
67	Charges exceptionnelles	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		
	Total dépenses réelles de fonctionnement	82 006	1 097 082
042	Dépenses d'ordre	3 461 334	3 698 000
043	Opération d'ordre au sein de la section	19 000	15 000
023	***VIREMENT PREVISIONNEL à la sect° Invt***		*1 346 733*
	TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	*3 562 340*	*6 156 815*
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	Atténuation de charges		
70	Produits du service du domaine	929 700	1 337 900
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	0	0
75	Autres produits de gestion courante	10	0
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	0	0
78	Reprise amortissement et provisions		
	Total recettes réelles de fonctionnement	929 710	1 337 900
002	Résultat n - 1 reporté	6 996	7 915
042	Recettes d'ordre	2 607 818	4 796 000
043	Opération d'ordre au sein de la section	19 000	15 000
	TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 563 524	6 156 815
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
020	Dépenses imprévues		*13 694*
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	591 978	235 039
20	Immobilisations incorporelles *(étude/logiciels)*		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
45	Opérations pour compte de tiers		
	Total dépenses réelles d'investissement	591 978	248 733
040	Opérations d'ordre *(travaux en régie/-value)*	2 607 818	4 796 000
041	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 199 796	5 044 733
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
024	Produits cessions immobilisations *(prévisions)*		
10	Dotations et fonds divers *(FCTVA/TLE sauf 1068)*	0	0
13	Subventions d'investissement		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
27	Autres immobilisations financières		
45	Opérations pour compte de tiers		
16	Dépôts et cautionnements reçus		
	Avance du budget principal		*0*
	BESOIN D'EMPRUNT POUR EQUILIBRE (toujours positif)		0
	Total recettes réelles d'investissement	0	0
001	Résultat N-1 reporté		0
021	*VIREMENT PREVISIONNEL*		*1 346 733*
040	Opérations d'ordre *(192/21 cession/28)*	3 461 334	3 698 000
041	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 461 334	5 044 733

PRESENTATION COMPTABLE DU BUDGET BATIMENTS ECONOMIQUES
DOB 2018

MAQUETTE BUDGETAIRE BP 2018
BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES

Chap.	GRANDS POSTES	BP 2017	BP 2018
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général *(crédits des services)*	511 200	296 300
012	Charges de personnel	35 000	25 000
014	Atténuation de produits		
022	Dépenses imprévues	0	2 000
65	Autres charges gest° courante *(élu/subv./contingent)*	10	10
66	Frais financiers	339 000	406 700
67	Charges exceptionnelles	800	1 100
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0
	Total dépenses réelles de fonctionnement	886 010	731 110
042	Dépenses d'ordre	424 700	487 000
043	Opération d'ordre au sein de la section		
023	***VIREMENT PREVISIONNEL à la sect° Invt***		*780 600*
	TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	*1 310 710*	*1 998 710*
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	Atténuation de charges		
70	Produits du service du domaine	48 500	38 700
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations		
75	Autres produits de gestion courante	1 169 860	1 860 010
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	0	0
78	Reprise amortissement et provisions		
	Total recettes réelles de fonctionnement	1 218 360	1 898 710
002	Résultat n - 1 reporté		0
042	Recettes d'ordre	92 350	100 000
043	Opération d'ordre au sein de la section		
	TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 310 710	1 998 710
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
020	Dépenses imprévues	0	10 000
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	384 600	965 200
20	Immobilisations incorporelles *(étude/logiciels)*	59 000	0
20	Immobilisations incorporelles (étude/logiciels) AP	116 500	12 979
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles	0	3 000
21	Immobilisations corporelles AP	29 800	177 400
23	Immobilisations en cours	30 000	184 064
23	Immobilisations en cours AP	6 094 700	2 861 220
45	Opérations pour compte de tiers		
	Total dépenses réelles d'investissement	6 714 600	4 213 863
040	Opérations d'ordre *(travaux en régie/-value)*	92 350	100 000
041	Opération d'ordre au sein de la section	0	0
	TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT	6 806 950	4 313 863
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
024	Produits cessions immobilisations *(prévisions)*		
10	Dotations et fonds divers *(FCTVA/TLE sauf 1068)*		
13	Subventions d'investissement	889 000	1 102 100
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours	2 000	0
27	Autres immobilisations financières		
45	Opérations pour compte de tiers		
	Dépôts et cautionnements reçus	48 100	34 000
16	***BESOIN D'EMPRUNT POUR EQUILIBRE (toujours positif)***	10 246 664	*500 000*
	Total recettes réelles d'investissement	11 185 764	1 636 100
001	Résultat N-1 reporté	44 107	1 410 163
021	*VIREMENT PREVISIONNEL*		*780 600*
040	Opérations d'ordre *(192/21 cession/28)*	424 700	487 000
041	Opération d'ordre au sein de la section	0	0
	TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT	11 654 571	4 313 863

GLOSSAIRE

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

CAF : Caisse d’Allocations Familiales
CEJ : Contrat Enfance et Jeunesse
COP : Convention d’Occupation Précaire
COSEC : Complexe Sportif Evolutif Couvert
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DETR : Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
Eco-DDS : Déchets Diffus Spécifiques ménagers
FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FDPTP : Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle
FEDER : Fonds Européen de Développement Economique et Régional
FNADT : Fonds National D’Aménagement et de Développement du Territoire
FSIPL : Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local
MJD : Maison de la Justice et du Droit
OM : Ordures Ménagères
OPAH : Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat
PAV : Points d’Apports Volontaires
PLUI : Plan Local d’Urbanisme Intercommunal
RIAM : Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles
SDEDA : Syndicat Départemental d’Elimination des Déchets de l’Aube
SMATB : Syndicat Mixte Aérodrome Troyes-Barberey
SMAVALS : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Seine
TEOM : Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères

RAPPORT COMPLEMENTAIRE 2018

Suite à l'adoption de la Loi de Programmation des Finances Publiques pour les années 2018 à 2022 du 22 Janvier 2018, et notamment son article 13, le débat sur les orientations budgétaires doit désormais présenter également des objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de la dette.

Ci-dessous, des tableaux répondant à ces objectifs qui résultent de la prospective réalisée :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (budget principal, budget annexe Parc d'Activités de la CCPRS – 2ème Tranche et la budget annexe Bâtiments à Vocation Economique) :

	2018	2019	2020*	2021	2022
Budget principal	5 176 874	5 166 599	5 264 760	5 365 496	5 468 876
Budget annexe Parc d'activité de la CCPRS - 2ème Tranche	1 097 082	1 208 946	104 593	500 372	500 000
Budget annexe Bâtiments à Vocation Economique	742 115	632 937	618 156	602 018	585 095
Evolution consolidée des dépenses réelles de fonctionnement en valeurs	**7 016 071****	**7 008 482**	**5 987 509**	**6 467 886**	**6 553 971**

*La baisse enregistrée en 2020 s'explique par le fait que l'extension de la zone Jacquard Tranche 1 (intégrée dans budget annexe Parc d'Activités de la CCPRS – 2ème Tranche, géré en comptabilité de stocks) sera terminé en 2019 et que l'extension de la zone Jacquard Tranche 2 devrait débuter seulement en 2021.

** Se référer au DOB voté le 12 février 2018.

- L'évolution du besoin annuel de financement (budget principal, budget annexe Parc d'Activités de la CCPRS – 2ème Tranche et le budget annexe Bâtiments à Vocation Economique) :

Budgets consolidés	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité/Besoin* de financement	**- 3 241 407****	**- 1 217 926**	**1 644 191**	**1 101 793**	**1 006 864**
Evolution du besoin de financement // N-1	**- 233 012**	**- 2 023 481**	**- 2 862 117**	**542 398**	**94 929**
Evolution du besoin de financement cumulé	**- 233 012**	**- 2 256 493**	**- 5 118 610**	**- 4 576 212**	**- 4 481 283**

*En cas de résultat positif, ce besoin de financement devient une capacité de financement pour la collectivité.

** Le besoin de financement en 2018 de 3 241 407 € est couvert par la reprise des excédents antérieurs d'un montant de 4 818 724 € et l'encaissement des reliquats d'un emprunt contracté en 2017.